



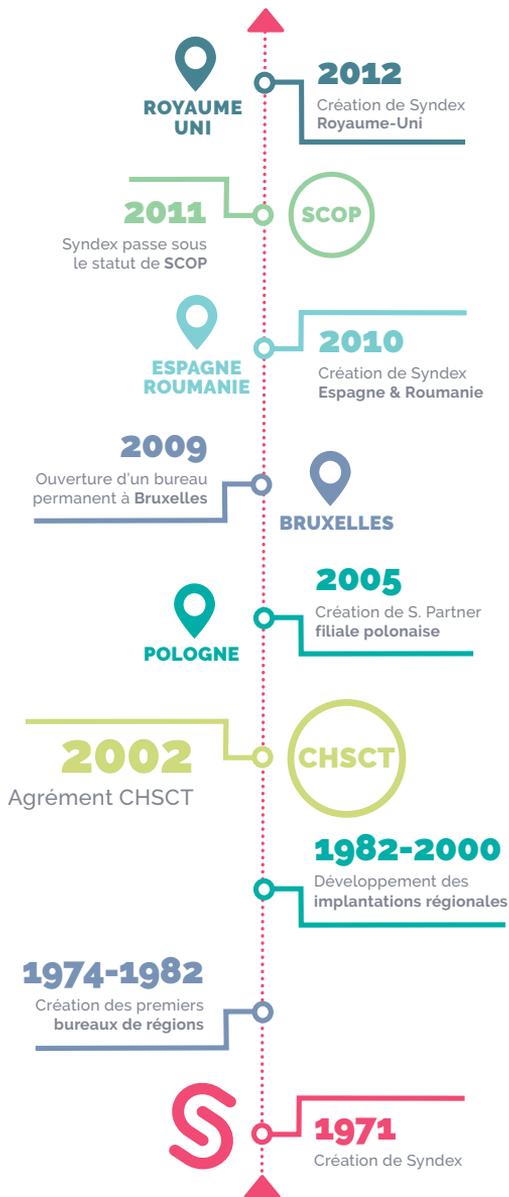
syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

**CONSEILLER  
ET ACCOMPAGNER  
LES REPRÉSENTANTS  
DES SALARIÉS**

---

**CABINET D'EXPERTISE  
POUR LES CE ET LES CHSCT**





SYNDEX EST NÉE AU DÉBUT DES ANNÉES 70 DE LA VOLONTÉ D'INSTALLER UN DIALOGUE SOCIAL NOURRI ET JUSTE. LA VOCATION DE LA SOCIÉTÉ EST D'ACCOMPAGNER ET DE CONSEILLER LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS ET LES ORGANISATIONS SYNDICALES.

En près de 50 ans, Syndex n'a eu de cesse d'innover pour adapter son expertise aux évolutions économiques, législatives et sociétales pour toujours mieux répondre aux problématiques des CE et CHSCT. Mais une chose n'a pas changé : son engagement.

Pour Syndex, s'engager c'est avoir des convictions et défendre celles et ceux auprès de qui on s'engage. C'est être au plus près de ceux qui en ont besoin, quand ils en ont besoin, et leur apporter un accompagnement personnalisé et durable. C'est aussi agir favorablement sur son environnement et assurer la relève des grands enjeux écologiques et sociétaux.

Inscrit dans son ADN, cet engagement se retrouve dans son mode de fonctionnement. À Syndex, la démocratie est de rigueur. Chaque salarié peut faire entendre sa voix, et chaque voix a la même valeur. C'est cette indépendance et cet esprit coopératif qui garantissent une relation authentique et des recommandations sincères envers tous les clients de la société.

Tant qu'il y aura une relation asymétrique entre directions et salariés, Syndex sera là pour apporter aux élus les réponses dont ils auront besoin pour faire vivre leur propre engagement. Tant qu'il y aura des salariés, Syndex sera là pour défendre leurs intérêts, avec toujours autant de conviction.



# VOUS ACCOMPAGNER, C'EST NOTRE MÉTIER



## NOTRE MÉTIER ?

>>> CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES CE ET LES CHSCT ET LEUR PERMETTRE AINSI D'INSTAURER UN DIALOGUE SOCIAL PLUS ÉQUILIBRÉ

Nos interventions sont de natures différentes selon les besoins exprimés par les élus commanditaires et le secteur d'activité de l'entreprise. Pour chaque client, Syndex constitue une équipe pluridisciplinaire adéquate et définit une intervention sur mesure.

## NOS OBJECTIFS ?

### ▶ VOUS RECOMMANDER, VOUS SOUTENIR ET VOUS ACCOMPAGNER

Nous décryptons la situation et la stratégie proposée par la direction, pour vous recommander les meilleurs leviers d'action et vous donner les meilleurs outils pour agir.

### ▶ CONSTRUIRE AVEC VOUS

À vos côtés, nous analysons les propositions de la direction et construisons les meilleurs scénarios alternatifs. Nous vous donnons ainsi les moyens d'agir, de légitimer vos revendications et de préparer l'avenir. Nous soutenons aussi les organisations syndicales lors de la négociation d'un accord.

### ▶ ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC POUR VOUS AIDER À ANTICIPER

En rencontrant les différentes parties prenantes, en ayant accès à tout document utile de l'entreprise, en produisant une analyse fine de celle-ci et en posant un diagnostic, nous vous apportons une connaissance approfondie de votre entreprise, tant sur sa situation actuelle que sur ses enjeux futurs. Le recours régulier à l'expertise installe ainsi une réelle parité de l'information, vous apporte une compréhension de la situation globale de l'entreprise et permet dès lors de prévenir les éventuelles « crises ».



# NOS OFFRES, POUR VOUS AIDER À COMPRENDRE ET À AGIR

## MISSIONS POUR LES CE

### ▶ LES 3 MISSIONS ANNUELLES POUR LES CONSULTATIONS OBLIGATOIRES

Articulées entre elles et à l'agenda social de l'entreprise, ces trois expertises ont pour grands objectifs :

> de nourrir les avis en vue des échanges avec l'employeur et les tiers (organes de gouvernance, administration du travail)

> d'outiller les futures négociations dans l'entreprise (rémunération et temps de travail, qualité de vie au travail et égalité pro, gestion des emplois et des parcours professionnels et mixité des métiers)

> tout en préservant une vision cohérente et intégrée de la situation de l'entreprise et de ses enjeux.

### ▶ LES MISSIONS SUR LES RESTRUCTURATIONS ET LES LICENCIEMENTS

Pour vous soutenir dans l'étude et la formulation de propositions.

### ▶ LA MISSION DROIT D'ALERTE

Pour vous aider à exercer votre droit d'alerte si la situation économique et sociale de votre entreprise vous préoccupe.

### ▶ LA MISSION OPÉRATIONS DE CONCENTRATION

Pour vous accompagner dans l'analyse de l'opération de concentration ou de l'OPA projetée dans votre entreprise.

### ▶ LES MISSIONS POUR LE COMITÉ DE GROUPE

Pour vous éclairer sur les enjeux économiques et sociaux de votre stratégie de groupe.

### ▶ LES AUTRES MISSIONS

Assistance à la commission économique - missions contractuelles dans le cadre des attributions économiques.

### ▶ LA MISSION CV DE SITE®

Une démarche innovante de Syndex pour valoriser l'atout que représentent les salariés d'un site afin de redévelopper l'emploi.

### ▶ LES MISSIONS POUR LES COMITÉS D'ENTREPRISE EUROPÉENS

Pour réaliser un diagnostic stratégique dans les domaines économiques, financiers et sociaux du groupe.

## MISSIONS POUR LES CHSCT

### ▶ LA MISSION RISQUE GRAVE

Pour vous permettre de faire face à des risques révélés ou non par un accident du travail ou un risque professionnel.

### ▶ LA MISSION SUR PROJET IMPORTANT

Afin de vous aider à appréhender les conditions de travail et de santé liées à un changement dans l'organisation.

### ▶ LA MISSION PSE POUR LES CHSCT

Pour vous aider à évaluer les effets du projet sur les conditions de travail et la santé.

L'approche CHSCT Syndex prend en compte la préparation des travaux avec le CHSCT, les échanges réguliers avec lui, l'analyse du travail réel, la confrontation des points de vue et la restitution orale et écrite du diagnostic et des recommandations.



## MISSIONS POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES

Syndex propose aux organisations syndicales une aide pour les aider à analyser et décrypter la situation économique et sociale de l'entreprise, les conditions de travail, mais aussi les évolutions sociétales et juridiques majeures. Elles sont ainsi soutenues pour remplir au mieux leur mission, accompagner efficacement leurs adhérents dans la défense de leurs intérêts et promouvoir des avancées. À travers une relation de partenariat, Syndex entretient ainsi des rapports de proximité avec les organisations syndicales à qui elle propose plusieurs types de missions :

### ▶ LA MISSION EXPERTISE TECHNIQUE SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Pour apporter un appui technique aux organisations syndicales dans le cadre de la renégociation d'un accord égalité professionnelle.

### ▶ LA MISSION NÉGOCIATION D'UN ACCORD COLLECTIF LORS D'UNE RESTRUCTURATION

Afin d'accompagner les organisations syndicales dans le cas d'une négociation d'un accord collectif sur le PSE.

### ▶ LA MISSION NÉGOCIATION D'UN ACCORD MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Pour aider les organisations syndicales dans l'analyse du diagnostic de la situation de l'entreprise et dans la négociation.





## FORMATIONS

### ▶ LES FORMATIONS NOUVEAUX ÉLUS CE\*

Des formations pour les nouveaux élus, exemples : le fonctionnement d'un CE, le budget de fonctionnement, les prérogatives économiques, les conséquences d'une nouvelle loi sur les consultations, et autres.

### ▶ LES FORMATIONS NOUVEAUX ÉLUS CHSCT\*\*

Des formations sur le rôle, le fonctionnement et les attributions de l'instance, l'évaluation des risques professionnels, les moyens d'action du CHSCT.

### ▶ LES FORMATIONS SUR MESURE POUR TOUS

Formations sectorielles, épargne salariale, mutuelle et prévoyance, égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, évolutions législatives, comités européens et autres.

\* Fondamentaux et approfondissements (agrément-arrêté n°2000-2042)

\*\* Modules de base, 3 ou 5 jours sur le rôle, le fonctionnement et les attributions de l'instance (agrément-arrêté n°2013 327 001)

# L'EXPERTISE, COMMENT ÇA MARCHE ?



**01**

## LA PRISE DE CONTACT

Vous nous contactez et nous nous rencontrons le plus tôt possible. Vous nous exposez votre demande. Nous choisissons ensemble le cadre d'intervention qui répondra au mieux à votre besoin.

**02**

## LA DÉSIGNATION

Vous nous désignez par un vote lors d'une réunion de l'instance, en respectant les règles que nous vous exposerons.

**04**

## LA MISSION

Nous rencontrons la direction et les équipes. Nous restons en contact avec vous pendant toute la durée de la mission.

03

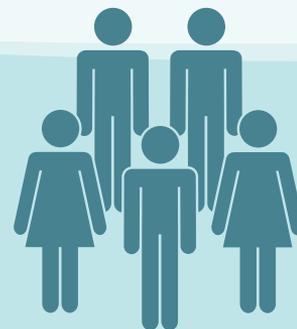
### LE LANCEMENT

Nous prenons contact avec la direction, nous envoyons la lettre de mission et nous demandons accès à l'information nécessaire à la conduite de notre mission.

### LES LIVRABLES

Nous vous présentons nos conclusions sous forme d'un rapport ou de notes. Nous vous aidons à vous les approprier et à formaliser votre avis. Vous êtes ainsi en mesure d'argumenter et d'influer sur les choix de l'entreprise.

05



# POURQUOI CHOISIR SYNDEX ?

>>> CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES CE ET LES CHSCT ET LEUR PERMETTRE AINSI D'INSTAURER UN DIALOGUE SOCIAL PLUS ÉQUILIBRÉ

- ▶ **Un cabinet d'expertise** exclusivement au service des représentants des salariés et des organisations syndicales qui réalise plus de 2 000 missions par an.
- ▶ **Une pluridisciplinarité** des approches (sociales, économiques, stratégiques, organisationnelles...), et des expertises (CE, CHSCT), des secteurs d'intervention multiples (métallurgie, énergie, finance, santé, agro-alimentaire, services...). Des profils d'experts variés au sein du cabinet (économistes, ergonomes, analystes financiers, ingénieurs, experts comptables, contrôleurs de gestion, sociologues, psychologues du travail...).
- ▶ **Une organisation de proximité**, 450 salariés répartis sur 17 sites en France, 6 filiales en Europe, 1 bureau en Nouvelle-Calédonie et des missions conduites dans les DOM-TOM.
- ▶ **Une société démocratique, organisée en SCOP**, où toutes les décisions sont prises collectivement selon le principe coopératif « une personne = une voix » ; où les salariés élisent leurs dirigeants locaux et nationaux avec une rotation des mandats ; et où les échanges se font entre pairs, sans rapport hiérarchique, avec un fort esprit coopératif.
- ▶ **Une entreprise réactive, déterminée, engagée et innovante, qui répond rapidement aux demandes de ses clients**, actualise en permanence ses connaissances en produisant des études et analyses sectorielles ; conduit une veille active sur les questions d'actualité en matière économique, législative, sociétale **et de santé au travail** ; participe à faire évoluer la jurisprudence du droit à l'expertise **et à sa mise en œuvre**.

**50M€**

DE CHIFFRE D'AFFAIRES

**2 100**

INTERVENTIONS PAR AN

**450**

SALARIÉS

**6**

BUREAUX EN EUROPE

**1**

BUREAU  
EN NOUVELLE-CALÉDONIE





# TÉMOIGNAGES CLIENTS

*« Il y a une vraie analyse de fond qui essaye de traiter toutes les dimensions de l'entreprise. »*

*« Syndex est très pro, c'est un acteur engagé, qui aime son métier et proche des élus. »*

*« Les experts Syndex savent comment retranscrire l'analyse et mettre en avant ce qui peut nous être utile. »*



*« Un expert proche, qui tient les délais, des rapports compréhensibles, de bons conseils. »*

*« Syndex est indispensable pour un meilleur dialogue social. »*

*« À l'écoute, capable d'aider les gens à comprendre pour agir, à prendre les décisions pour l'action. »*

# QUI SONT LES EXPERTS SYNDEX ?

>>> LES EXPERTS DE SYNDEX SONT DES SPÉCIALISTES DE L'ENTREPRISE DANS SES DIMENSIONS ÉCONOMIQUE ET SOCIALE, ENGAGÉS À VOS CÔTÉS POUR FAIRE VIVRE VOS DROITS.

400 experts sont disponibles partout en France pour écouter vos besoins, vous accompagner ponctuellement ou dans la durée afin de vous donner les clés pour comprendre et agir. Économistes, ergonomes, analystes financiers, ingénieurs, experts comptables, contrôleurs de gestion, sociologues, psychologues du travail..., les experts Syndex développent des relations de proximité avec les élus et les organisations syndicales.

# CE QUE DISENT LES EXPERTS SUR LEUR MÉTIER ET SUR SYNDEX

*« Un métier intéressant qui met des compétences économiques et sociales au service d'élus. »*

*« Un fonctionnement participatif et démocratique intéressant. »*

*« Les équipes connaissent le tissu économique, la région. Grâce à sa taille et ses implantations en Europe, Syndex a de la crédibilité pour accompagner les représentants des salariés des entreprises de toute taille. »*

*« À Syndex on accorde une grande importance à l'autonomie, l'esprit d'initiative. »*

# DES EXPERTS UNIS PAR DES VALEURS COMMUNES

## Engagement

Nos experts s'engagent à conduire chacune de leurs missions au plus près de leurs clients et à les accompagner de manière personnalisée et durable.

## Égalité

Nos experts défendent l'établissement d'un rapport égalitaire entre les IRP et leurs direction. Cette conviction profonde s'illustre jusque dans l'organisation démocratique et dans son statut de Scop\*.

## Indépendance

Nos experts Syndex assurent une relation de proximité, un travail objectif et des recommandations sincères.

\* Scop : Société coopérative de production

# SYNDEX, UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE ET SOCIALEMENT RESPONSABLE

## LE STATUT DE SCOP, LE CHOIX D'UNE ENTREPRISE DÉMOCRATIQUE

Organisée en auto-gestion depuis sa création, Syndex fait naturellement le choix de passer sous le statut de Scop\* en 2011, réaffirmant ainsi ses convictions démocratiques. Elle prouve quotidiennement depuis sa création qu'une structure professionnelle peut allier intérêt collectif et équilibre économique.

À Syndex, tout le personnel est associé aux grands débats et décisions de la société, selon un principe : un homme = une voix.

Pédagogie, démocratisation de l'accès à l'information, échange, convivialité, ouverture sur l'autre sont des valeurs qui guident notre action au quotidien.

## LA FONDATION D'ENTREPRISE SYNDEX

### Une Fondation au cœur de l'engagement social et solidaire de Syndex

Syndex est engagée depuis sa création en 1971 dans la recherche d'une efficacité meilleure de l'action des comités d'entreprise, dans la mise en œuvre de leurs prérogatives en matière économique et sociale. En lien avec ses convictions originales, Syndex a souhaité créer une Fondation d'Entreprise.

La Fondation d'Entreprise Syndex a pour objet d'initier, promouvoir et accompagner toutes initiatives concrètes dans les domaines économique, éducatif et culturel portant sur la connaissance du monde du travail, et l'amélioration des conditions de travail.



**Fondation** d'Entreprise Syndex

## LE SIÈGE DE SYNDEX À PARIS DANS LE 18<sup>e</sup>, CERTIFIÉ HQE®

Pour Syndex, être engagé c'est aussi agir favorablement sur son environnement. La société a fait le choix pour son siège parisien de l'éco quartier de la Halle Pajol dans le 18<sup>e</sup> arrondissement, et d'un immeuble certifié HQE® (Haute Qualité Environnementale).





# NOUS CONTACTER

## **Syndex AQUITAINE**

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59

[contact-aqu@syndex.fr](mailto:contact-aqu@syndex.fr)

## **Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN**

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24

[contact-auv@syndex.fr](mailto:contact-auv@syndex.fr)

## **Syndex BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80

Dijon - Tél. : 03 81 47 71 80

[contact-bfc@syndex.fr](mailto:contact-bfc@syndex.fr)

## **Syndex BRETAGNE**

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87

Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93

[contact-bzh@syndex.fr](mailto:contact-bzh@syndex.fr)

## **Syndex HAUTS DE FRANCE**

Villeneuve-d'Ascq - Tél. : 03 20 34 01 01

[contact-hdf@syndex.fr](mailto:contact-hdf@syndex.fr)

## **Syndex ILE-DE-FRANCE**

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00

[contact@syndex.fr](mailto:contact@syndex.fr)

## **Syndex LORRAINE ALSACE**

Villers-les-Nancy - Tél. : 03 83 44 72 61

[contact-lor@syndex.fr](mailto:contact-lor@syndex.fr)

Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10

[contact-als@syndex.fr](mailto:contact-als@syndex.fr)

## **Syndex NORMANDIE**

Hérouville-Saint-Clair - Tél. : 02 14 99 50 50

[contact-normandie@syndex.fr](mailto:contact-normandie@syndex.fr)

## **SYNDEX OCCITANIE MÉDITERRANÉE**

Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90

[contact-lr@syndex.fr](mailto:contact-lr@syndex.fr)

## **Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES**

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20

[contact-mp@syndex.fr](mailto:contact-mp@syndex.fr)

## **Syndex PAYS DE LA LOIRE POITOU-CHARENTES**

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70

Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40

[contact-pdl@syndex.fr](mailto:contact-pdl@syndex.fr)

## **Syndex PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR**

Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 93 73 53

[contact-paca@syndex.fr](mailto:contact-paca@syndex.fr)

## **Syndex RHÔNE ALPES**

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90

[contact-ra@syndex.fr](mailto:contact-ra@syndex.fr)

## **CHSCT**

Tél. : 01 44 79 15 20

[contact-chsct@syndex.fr](mailto:contact-chsct@syndex.fr)

## **EUROPE**

[contact-europe@syndex.fr](mailto:contact-europe@syndex.fr)

## **FORMATION**

[formation@syndex.fr](mailto:formation@syndex.fr)





syndex

L'EXPERTISE ENGAGÉE

CABINET D'EXPERTISE  
POUR LES CE ET LES CHSCT

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE  
EXPERT AGRÉÉ CHSCT

22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris cedex 18  
Tél. 01 44 79 13 00 - [www.syndex.fr](http://www.syndex.fr)



Syndex Service Communication-Documentation

Crédit photos : Laurent Villeret

Conception Agence Rolling / Décembre 2017

